

ACCUEIL DE JOUR

TARIFS JOURNALIERS TTC AU 1^{er} AVRIL 2021

Le tarif journalier est composé des 2 éléments suivants :

- **TARIF JOURNALIER TTC**

55,00€ TTC par jour comprenant déjeuner, collations et transport (environ de Caluire)
En cas d'absence signalée au moins 48h à l'avance, déduction des frais restauration de 11,91 € TTC

- **LE TARIF DEPENDANCE TTC**

Comprend toutes les activités d'aides et d'accompagnement nécessaires à la personne âgée, en fonction de son niveau d'autonomie.

Le tarif dépendance appliqué varie en fonction du GIR indiqué sur l'arrêté d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, ou, le cas échéant par une évaluation du GIR réalisée par le médecin traitant ou le médecin spécialiste avant l'admission à l'accueil de jour.

GIR 1/2 : 20,75 €	GIR 3/4 : 13,18 €	GIR 5/6 : 5,59 €
-------------------	-------------------	------------------

💡 Eventuelle indemnisation partielle par les Conseils Départementaux dans le cadre du versement de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) en fonction du domicile de secours.